



Les décisions du Bureau en bref

15 janvier 2025

Parc naturel régional du Pilat 15 janvier 2025

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

ACTUALITÉS DES COMMISSIONS ET COMITÉS DE PILOTAGE ANIMÉS PAR LE PARC

- Le Comité de projets Tourisme s'est réuni, le 22 novembre 2024, pour faire le point sur l'avancement de la déclinaison de la stratégie touristique et échanger sur la préparation de la candidature du Pilat, pilotée par le Parc à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région sur l'offre d'itinérance sur le sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle en amont du Puy-en-Velay.
- Le Comité de pilotage de l'Observatoire de la Grande Faune et de ses Habitats, réuni le 27 novembre 2024, a échangé sur la campagne 2023-2024 de relevés des Indices de Changement Écologique (abondance, performance, pression sur la flore, du chevreuil principalement) pour gérer au mieux l'équilibre ongulé-environnement en forêt et préparer la campagne 2024-2025. On observe une baisse globale de la pression du chevreuil sur la croissance des arbres mais une disparité selon les communes.
- Le comité de pilotage Agriculture durable, dans sa réunion du 28 novembre 2024, a échangé sur les différentes actions liées aux plans alimentaires territoriaux menés sur le Pilat. Plusieurs dossiers de demande de financement d'agriculteurs en déclinaison du « Plan Pastoral Territorial - PPT du Pilat » ont été validés. L'année 2025 est la dernière année du PPT en vigueur. L'état d'avancement des travaux accompagnés par le Parc pour la dynamisation de la filière lait chèvre du Pilat et pour la valorisation des fruits écologiques a été présenté.
- La Commission Éducation, sensibilisation et action culturelle, dans sa séance du 9 décembre 2024, a effectué un bilan des actions conduites en 2024 : les festivités des 50 ans, l'opération Pilat propre, le festival du cinéma solidaire, le lancement du programme d'éducation au territoire 2024-2025, la valorisation du conservatoire des savoir-faire rares du Pilat et le démarrage de la refonte du site internet du Parc. La programmation culturelle Champ Libre et les Rendez-vous de mon Parc en 2025 ont été travaillés.

PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE 2025

Le Bureau a échangé sur le programme prévisionnel des actions pour lesquelles le Parc ou des acteurs du Pilat pourraient solliciter des subventions de la Région, de l'État, des Conseils Départementaux de la Loire et du Rhône et de l'Union européenne.

Le montant total des actions, portées par le Parc ou par d'autres maîtres d'ouvrage s'élève prévisionnellement à 1 778 280 € dont 878 098 € en fonctionnement et 900 182 € en investissement.

ACTIONS À MENER EN LIEN AVEC L'IPAMAC SUR LA PÉRIODE 2025-2027

Le Bureau s'est prononcé sur la participation du Pilat aux actions qu'entend coordonner IPAMAC sur la période 2025-2027. Ces actions concernent les forêts, la trame noire, les milieux ouverts herbacés, la gestion de la fréquentation touristique, l'itinérance touristique, l'adaptation des pratiques et offres touristiques au dérèglement climatique, la mobilité touristique, le développement d'activités de pleine nature adaptées à tous publics et l'habitabilité.

DOSSIERS DE DEMANDE DE FINANCEMENTS

Le Bureau du Parc a validé :

- la demande de subvention régionale du Parc pour réaliser, pour le compte de la Région, l'enquête publique relative au projet de charte Destination 2041,
- une demande de subvention auprès de la Région et de l'ADEME (fonds chaleur) pour la tranche 2 des travaux d'amélioration thermique de la Maison du Parc conduits par le Parc,
- la demande de subvention régionale pour la création d'un équipement de support muséographique par l'association des nouveaux ateliers du Dorlay.

SOUTIEN À LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Bureau a validé la création d'un fonds de concours 2025 pour soutenir la rénovation thermique des bâtiments communaux afin d'accélérer la réalisation d'économies d'énergie dans le Parc du Pilat. Il sera alimenté par des fonds régionaux issus du contrat signé entre la Région et le Parc. Il est lancé avec le SIEL TE – Loire. Des contacts avec le SYDER sont recherchés pour faire bénéficier de ce fonds aux communes du Rhône. Les Villes-Portes de moins de 10 000 habitants sont éligibles à ce dispositif.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau du Parc a validé :

- La signature de l'avenant 2025 à la convention triennale avec l'État pour le soutien à l'ingénierie territoriale sur la période 2023-2025,
- La convention avec la SCIC Alpes Auto-partage (dont dépend Citiz Alpes Loire) et la Commune de Bourg-Argental pour la mise en autopartage en libre service d'un véhicule appartenant au Parc à Bourg-Argental,
- l'adhésion du Parc à la convention cadre du service intérim du Centre de gestion de la Loire,
- un nouveau contrat de constitution d'obligations réelles environnementales avec l'association Robin du Bois sur une parcelle forestière située sur la commune de Saint-Chamond.

ÉCHANGES DIVERS

Le Bureau du Parc a échangé sur :

- l'événement de clôture du Contrat Vert et Bleu Grand Pilat qui aura lieu le 25 septembre à Condrieu,
- La restitution des travaux des étudiants d'AgroParisTech relatifs à un état des lieux, à une identification des freins et leviers du développement de la sylviculture et de la filière feuillue sur le Pilat qui se réalisera le 23 janvier à Saint-Julien-Molin-Molette.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01

info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr